Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 44 (1973)

Heft: 6

Artikel: Le message du président d'honneur

Autor: Steiner, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825042

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hommage à M. René Steiner

Voici en quels termes M. Henri-Louis Favre rendit hommage le 26 mai 1973 au président sortant de l'ADIJ et le proclama président d'honneur :

J'avoue que les termes académiques me font fâcheusement défaut pour traduire la grande reconnaissance que l'ADIJ doit à son président sortant.

Rares sont ceux, ici présents, capables de dresser le bilan de vingt-cinq ans de secrétariat suivis de douze années de présidence parce que, pour le faire, il eût fallu vous suivre, M. Steiner, durant cette période où vous avez su donner à notre association la pleine mesure de vos talents et le meilleur de vous-même. Ces qualités mises au service d'une cause que vous avez défendue avec autant de distinction que d'efficacité demandent un grand renoncement ; elles exigent un sacrifice personnel dont vous mesurez les effets alors que, rentré dans le rang, vous vous sentez désemparé. Cette inaction brutale semble vous peser plus que l'effort constant auquel vous vous êtes astreint, durant des années, afin d'édifier, patiemment et avec acharnement, l'association que vous nous remettez aujourd'hui. Conscient que l'évolution rapide et parfois désordonnée de notre société implique des mutations, vous avez, au cours de ces derniers temps, donné à l'ADIJ une forme nouvelle adaptée aux tâches multiples et grandissantes qu'elle est appelée à remplir pour tendre au but qu'elle poursuit.

Avoir été le collaborateur de René Steiner, pendant sa présidence, c'est me semble-t-il être autorisé à tenir ces propos, sachant qu'une énumération de vos activités serait incomplète tant vous avez su dominer tous les problèmes qu'il fallait résoudre.

Votre dévouement n'a eu d'égal que votre amabilité et nous nous plaisons à relever ce trait de votre caractère.

En ce jour où l'ADIJ qui vous doit tant cherche à vous exprimer, bien imparfaitement il est vrai, sa gratitude, je pense que le dévouement qui est dans l'intensité de l'action peut devenir satisfaction lorsqu'il s'étend au-delà de ce besoin de servir. J'ai ainsi la certitude que l'ADIJ vous a procuré de grandes satisfactions personnelles dans votre travail inlassable et j'en suis heureux pour vous, alors qu'il me reste un devoir combien émouvant à remplir. Au nom du Comité central et de l'assemblée venue vous témoigner un ultime hommage, nous vous proclamons, M. René Steiner, président d'honneur de notre association et nous vous remettons le diplôme attestant cette haute distinction.

Le message du président d'honneur

M. René Steiner s'est adressé en ces termes à l'assemblée générale de l'ADIJ qui venait de le proclamer président d'honneur :

Mesdames et Messieurs, mon départ de l'ADIJ fut précipité, j'en conviens et m'en excuse auprès de vous. Subitement atteint dans ma santé, j'ai dû, sur l'ordre de mon médecin, cesser toute activité trop astrei-

gnante. Le secrétariat permanent était sur les rails, il n'attendait que le coup de sifflet du départ le 1er avril dernier et c'est pour cette date que j'ai démissionné et remis les responsabilités de la présidence à M. Favre. Il était préparé pour assumer la continuité de la gestion.

Je pense que vous n'attendez pas de moi que je fasse un long retour sur le passé de l'ADIJ. Toutefois, permettez-moi de rappeler à cette assemblée toute nouvelle les noms de ceux qui l'ont créée et dirigée au cours des quarante-sept premières années de son existence. La liste ne comporte d'ailleurs que huit noms :

— M. Frédéric Reusser, le premier président, décédé le 2 avril 1966 ;
— M. Georges Möckli, le premier secrétaire-caissier, encore toujours vaillant ;
— M. Henri Farron, caissier de 1935 à 1967, décédé le 22 septembre 1967 ;
— moi-même, secrétaire de 1935 à 1960 (remplacé pendant trois mois par M. Henri Huber), président de 1961 à 1973 ;
— M. Willy Sunier, vice-président de 1961 à 1972, décédé le 25 mai 1973 ;
— M. Henri-Louis Favre, secrétaire de 1961 à 1969, vice-président de 1969 à 1973, président ad. int. en avril et mai 1973 ;
— M. René Domont, caissier de 1967 à 1972 ;
— M. Hubert Boillat, secrétaire de 1969 à fin 1972.

Ces huit citoyens forment l'ancienne équipe, celle de la phase de création, de consolidation et de transition. Les sentiments d'amitié et de confiance qui liaient ces hommes entre eux ont été le ciment indispensable pour stimuler l'activité et le développement de l'ADIJ. A l'heure de mon départ, je leur exprime toute mon admiration et toute ma gratitude.

La nouvelle équipe, celle qui prend la relève, est en formation depuis l'an passé. MM. Rémy Berdat, Jean Jobé, Marcel Houlmann, et le secrétaire général, M. François Lachat, assumeront, sous la présidence de M. Frédéric Savoye, la direction de l'ADIJ dans une nouvelle phase de développement. Je leur souhaite de rester de fidèles et loyaux serviteurs du Jura tout entier dans le respect de la mission de l'ADIJ, telle qu'elle est définie dans ses statuts, en dehors de tout esprit partisan.

J'aimerais insister sur cet aspect particulier de l'ADIJ, sur sa mission en tant que « Chambre d'économie et d'utilité publique du Jura bernois ». A ce titre elle doit être ouverte à toutes les corporations, sociétés, entreprises et à tous les citoyens de ce pays qui désirent apporter leur contribution aux problèmes du développement du Jura, quels que soient leur langue, leur confession, leur idéal politique. Ce qui signifie que, pour que chacun s'y sente à l'aise et puisse y faire du travail positif, on doit avant tout y faire preuve de tolérance.

L'esprit de tolérance est un gage de vie pour l'ADIJ. Sans pouvoir politique, sans moyens financiers importants, l'ADIJ ne peut rien réaliser. Elle a besoin de l'aide des pouvoirs publics, à tous les niveaux, fédéral, cantonal et communal. Mais c'est surtout de la part du gouvernement cantonal que nous recevons d'importantes subventions, et cela sans rien perdre de notre absolue autonomie. Pour réaliser sa mission,

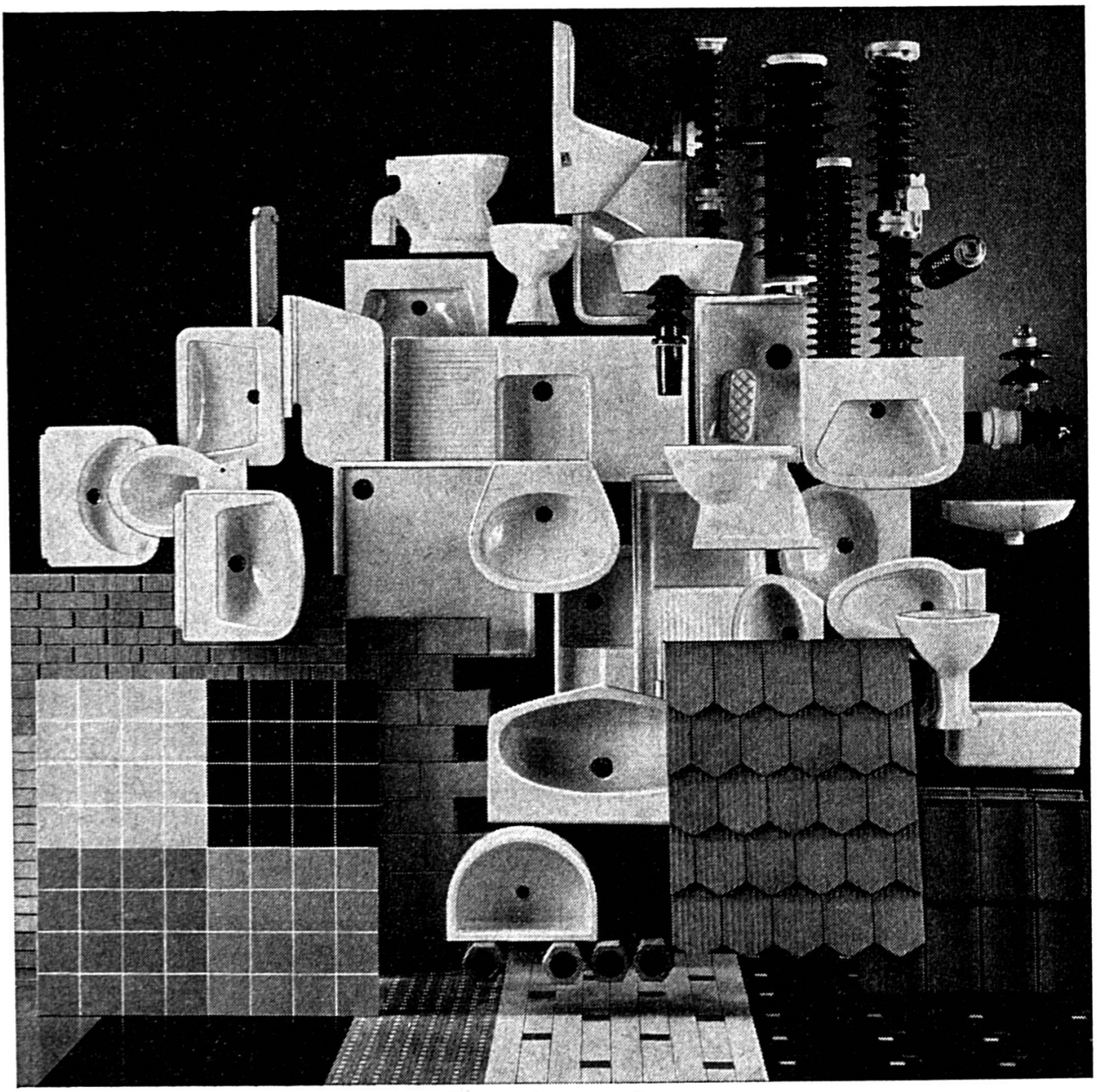

Eléments de construction
de notre civilisation
en terre cuite
développés
sur le sol de Laufon
fabriqués
des mains de Laufon
Laufon
un centre de l'industrie céramique

Laufon

1634

SA pour l'Industrie Céramique Laufon / Tuilerie Mécanique de Laufon SA

V

BLS

Avec l'auto à travers le tunnel alpin du

LÖTSCHBERG

Prix : auto et voyageurs

Kandersteg-Goppenstein . . .	Fr. 25.—
Kandersteg-Brig	Fr. 35.—
Kandersteg-Iselle	Fr. 60.—

Demandez le prospectus-horaire (gratuit) au Service de publicité BLS, Genfergasse 10, 3001 Berne, tél. 031 22 11 82.

1633

Entre amis
une bonne
Bière

1635

l'ADIJ doit forcément collaborer avec certaines directions de l'administration cantonale. Jusqu'à maintenant elle l'a fait loyalement et sans arrière-pensée. J'espère qu'il en sera encore ainsi à l'avenir.

Il me faut conclure.

Je prends congé de vous, Mesdames et Messieurs, et tout particulièrement

— des membres de l'ADIJ, qui, pendant tant d'années, sont restés fidèles à l'association ;
— des membres d'honneur, qui, depuis longtemps, nous ont aidés de leurs conseils et auxquels nous lient de réels et profonds sentiments d'amitié ;
— de M. Simon Kohler, président du gouvernement ;
— des membres des commissions, qui ont fait, au sein de l'ADIJ, un travail remarquable ;
— des membres du Comité central, qui portent une si grande responsabilité dans la défense des principes qui régissent l'activité de l'association ;
— des membres de la Direction, sur qui repose tout le poids de la gestion ;
— du secrétaire général, qui, je le lui souhaite de tout cœur, saura maîtriser, avec l'aide de son employée, une somme de travail importante ;
— du nouveau président central, que mes meilleurs vœux accompagnent.

A l'ADIJ, je souhaite longue vie au service du pays jurassien.

Programme d'activité 1973/74 de l'ADIJ

Le programme d'activité suivant a été soumis à l'assemblée générale de l'ADIJ, le 26 mai 1973, par M. H.-L. Favre :

Faire la synthèse des programmes d'activité des commissions de l'ADIJ tels qu'ils vous ont été présentés dans le bulletin d'avril 1973 revient à définir une part importante de l'activité de notre association. Je saisis cette occasion pour dire au nom de l'ADIJ notre reconnaissance aux présidents et aux membres de ces commissions qui bénévolement nous prêtent leur concours et nous assurent de leur dévouement. Sans cette collaboration, notre action serait vaine.

Je vous épargnerai donc une longue énumération des travaux à l'étude ou en voie de réalisation ; il m'appartient cependant de relever certains objets saillants retenant plus spécialement notre attention :

Trois objectifs pour le secrétaire permanent

— l'organisation d'une campagne de recrutement en vue d'une plus grande diversification de notre association ;
— la mise sur pied d'un office de documentation économique et statistique se rapportant au Jura ;